



Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire
Le 5 octobre 2018 à 20h30

1. BILAN MORAL DE L'ANNÉE 2017-2018

Les valeurs de l'école de danse sont rappelées, à savoir le respect, la tolérance, la rigueur et la transparence.

Un point est fait sur le mail envoyé durant l'été concernant le possible choix du professeur par l'élève. Pour répondre à la polémique qu'a engendré ce mail, le Bureau rassure l'Assemblée : il n'a jamais été question de diviser l'école de danse. Ce mail a d'ailleurs permis de voir que les élèves étaient en majorité satisfaits du professeur avec lequel ils dansent, que ce soit Claire ou Gilles.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, l'école de danse comptait 379 élèves : 252 élèves pour Claire et 127 élèves pour Gilles.

Les portes ouvertes ont eu lieu du 16 au 21 décembre 2017. Le bureau remercie l'assemblée de la forte participation à ces dernières.

Le 2 février 2018 se tenait la réunion des bénévoles : peu de parents étaient présents mais la mobilisation des bénévoles durant le gala était forte. Pour rappel, les bénévoles sont divisés en 4 commissions :

- Intendance (dont éclairage),
- Costumes,
- Décors,
- Coulisses.

Quelques chiffres sur le gala sont présentés :

- 470 costumes pour la première partie,
- 350 costumes pour la seconde partie,
- 1600 entrées réparties sur les 3 jours de représentation (en baisse par rapport au gala 2017).

Enfin, l'année s'est terminée avec le traditionnel goûter, le 27 juin 2018, durant lequel a eu lieu la vente des DVD et des photos individuelles. Les parents ont pu échanger avec les professeurs et pré-inscrire leurs enfants. L'échange et la convivialité étaient au rendez-vous.

3. BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2017-2018

Le bilan financier est présenté :

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	Montant en (€)	Libellé	Montant (en €)
Frais personnels	65 155	Cotisations	63 039
Frais du gala	15 221	Recette du gala	21 538
Autres frais	5 616	Autres recettes	3 463
TOTAL	85 992	TOTAL	88 040
Bénéfice	2 048		

4. QUESTIONS DIVERSES

En réponse aux parents qui ressentent des tensions et qui demandent plus de cohésion au sein de l'école de danse, il y a des hauts et des bas dans chaque association. Si tout le monde accepte de faire des concessions, tout se passe bien. Le problème vient surtout de rumeurs parfois infondées. Une réunion avec M. Mouzin a d'ailleurs eu lieu récemment.

De plus, il est rappelé que l'ambiance au sein de l'école dépend des professeurs, mais également et surtout des membres du Bureau, d'où l'importance des votes.

Il faut retenir que le plus important reste la discipline enseignée et les élèves sont heureux, ainsi que leurs parents en majorité satisfaits des cours et du gala annuel.

Une membre de l'Assemblée se questionne sur la double présidence de l'association. L'école de danse accueille beaucoup d'élèves, d'où les 2 présidentes : en effet, cela permet un partage des tâches entre les cours des 2 professeurs, mais les décisions sont toutes prises en commun lors de réunion commune.

Sur la question des sponsors, l'École de danse n'en a pas. Le plus important reste le besoin de bénévoles !

5. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

En octobre 2017, le Bureau (Conseil d'administration) comptait 9 membres.

Aujourd'hui, 4 membres sont sortants : il ne reste donc que 5 membres et les statuts en prévoient minimum 6.

Le vote se fait à mains levées.

Les candidates se présentent tour à tour :

- **Géraldine METAYER (élue à la majorité, moins 2 abstentions) ;**
- **Clara SCALAMBRIN (élue à la majorité, moins 2 abstentions) ;**
- **Cécile ROBREAU (élue à la majorité, moins 2 abstentions) ;**
- **Axelle COURTAILLON (élue à la majorité, moins 6 abstentions) ;**
- **Angélique TALON (élue à la majorité, moins 6 abstentions) ;**
- **Vanessa GARREAU (élue à la majorité, moins 8 abstentions) ;**
- **Enora SAINT MARTIN (élue à la majorité, moins 5 abstentions) ;**
- **Sophie DEPIN (élue à la majorité, moins 13 abstentions).**

Suite à ce vote, certains parents émettent le souhait de revenir à une "mono-présidence" pour une image plus unie.

Le nouveau Conseil d'administration se réunira pour répondre à cette question et distribuer les différentes fonctions à chacune.

Pour conclure, Monsieur Mouzin a tenu a rappelé que l'Assemblée Générale représente la vie des associations. Cette école a la chance d'avoir 2 professeurs de danse, il les remercie d'ailleurs ainsi que les membres du bureau et les bénévoles sans qui le gala n'existerait pas. Il conseille également au nouveau Conseil d'Administration d'envoyer un mail aux adhérents afin d'éteindre les querelles et commencer cette nouvelle année sur de bonnes bases.

La séance est levée à 21h45.